

II- LÍNGUA FRANCESA

Politique : mobilisations, transformations et engagements

Lisez le texte suivant pour répondre aux questions 11 à 14 et 20.

TEXTE I

Le Parlement des enfants

ORIGINE

Créé en 1994 à l'initiative de Philippe Seguin alors président de l'Assemblée nationale, le Parlement des enfants réunit chaque année 577 enfants élus par leurs camarades de classe pour représenter, en qualité de députés juniors, l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer. Cette manifestation est organisée par l'Assemblée nationale en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et se déroule au Palais Bourbon un samedi de mai ou de juin.

OBJECTIF

Dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté, cette opération a pour but de passer de l'instruction civique à l'éducation civique en s'appuyant sur une présentation concrète de notre système parlementaire.

Il s'agit d'offrir aux écoliers âgés de dix ou onze ans, scolarisés en cours moyen deuxième année (CM2), une leçon d'éducation civique « grandeur nature », en leur proposant de découvrir la fonction de législateur et de l'exercer le temps d'un Parlement des enfants. Ils sont à cet effet invités à rédiger, sous la conduite de leurs instituteurs qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi sur le thème de leur choix, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique. Ils sont ensuite conviés à venir siéger au Palais Bourbon pour se prononcer, par un vote, en faveur de celle des 10 propositions de loi sélectionnées qu'ils jugeront la meilleure.

DE LA PROPOSITION À LA LOI

Le vote d'une proposition de loi par les députés juniors n'est pas qu'un acte symbolique. Elle a vocation à être reprise par le député de la circonscription concernée sous la forme d'une vraie proposition de loi déposée en son nom personnel sur le Bureau de l'Assemblée nationale afin d'être débattue. Ce texte fait alors l'objet d'une procédure d'examen comme toute autre proposition de loi : **de proposition de loi présentée par des élèves d'une classe de CM2, elle deviendra une loi de la République.**

La première loi de la République issue du Parlement des enfants (1994) concernait les fratries. Il s'agit de la loi n°96-1238 du 30 décembre 1996, publiée au Journal officiel du 1^{er} janvier 1997.

Le XII^{ème} Parlement des enfants (2005) a adopté une proposition de loi visant à lutter contre la pollution due aux sacs plastique en rendant obligatoire l'utilisation des sacs uniquement biodégradables.

Disponível em: <<http://www.denc.gouv.nc>>. Acesso em: 24 set. 2008.

Lexique

Il s'agit – trata-se

Siéger – comparecer

Issu(e) – oriundo(a)

11. Le Parlement des enfants

- a) est composé d'enfants de différents âges et origines sociales provenant de la France métropolitaine.
- b) se réunit au Palais Bourbon deux fois par an, depuis 1994, pour proposer des lois.
- c) forme et éduque l'enfant pour devenir un jour député à l'Assemblée nationale.
- d) est organisé à l'image du Parlement des adultes, mais son action a juste une valeur symbolique.
- e) est une initiative qui vise à introduire l'enfant dans des pratiques citoyennes.

12. Après réflexion, les députés juniors sont invités à rédiger une proposition de loi sur un sujet
- choisi par eux-mêmes.
 - indiqué par leurs instituteurs.
 - désigné par un législateur.
 - suggéré par les écoliers plus âgés.
 - signalé par un député.

13. L'expression « *grandeur nature* » (L. 11) signifie :

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| a) De première grandeur | d) À deux dimensions |
| b) Aux dimensions réelles | e) De grande amplitude |
| c) Au plus haut degré | |

14. Sophie fait partie du Parlement des enfants ; donc, elle

- a été élue dans son école.
- habite au Palais Bourbon à Paris.
- est une excellente élève.
- peut avoir douze ans.
- se réunit chaque année avec les autres députés juniors.

Lisez le texte suivant pour répondre aux questions 15 à 20.

TEXTE II

- 1 Le vent de démocratisation, qui souffle sur le continent africain depuis une décennie, doit être
considéré comme une formidable opportunité pour la statistique publique. La montée en puissance de la
société civile et la libération des médias ont ouvert un espace public dynamique où la statistique a un rôle
central à jouer. De l'accès à une information de qualité dépend la vitalité du débat public sur les principaux
5 problèmes de société, ainsi que l'émergence d'une citoyenneté effective, consubstantielles de la démocratie.
La double transition politique et économique (promotion de l'économie de marché) exige que la statistique
publique africaine sorte du tête-à-tête exclusif et stérilisant avec l'État central, dans lequel elle s'est
cantonnée jusqu'à maintenant. Cette contribution présente l'expérience novatrice du projet MADIO à
10 Madagascar, où une articulation originale entre production statistique, analyse économique et diffusion des
résultats a pu avoir un impact important sur le débat public et instiller progressivement une « culture du
chiffre » dans un pays où elle était quasiment absente. À travers des exemples concrets, nous montrons
l'importance de la mobilisation de la presse pour démultiplier l'audience des informations économiques et
sociales et, par voie de conséquence, pour rendre aux instituts de statistique leur légitimité perdue.

RAZAFINDRAKOTO, Mireille; ROUBAUD, François. Disponible em: <http://www.dial.prd.fr/dial_publications>. Acesso em: 24 set. 2008. (Texto adaptado)

Lexique

Instiller – incitar

Se cantonner – confinar-se

15. On entend par « *culture du chiffre* » (L. 10-11)

- la compréhension de la réalité sociale à partir des données statistiques.
- la connaissance des taux de croissance de l'économie de marché.
- l'accès à la statistique fournie par l'État central.
- l'analyse économique du volume des affaires d'un pays.
- le rôle des instituts publics de statistique auprès de la société.

16. Le terme « *depuis* » (L. 1) peut être substitué par :

- | | |
|-------------------|-------------------|
| a) <i>pendant</i> | d) <i>après</i> |
| b) <i>d'ici</i> | e) <i>ça fait</i> |
| c) <i>il y a</i> | |

ATENÇÃO: As questões de 17 a 20 apresentam **mais de uma afirmativa correta**. Preencha, na **FOLHA DE RESPOSTA**, apenas os espaços (**bolhas**) correspondentes às **afirmativas corretas**.

17. Indiquez les actions associées au projet MADIO à Madagascar :

- I. Faire le pont entre production statistique, analyse économique et diffusion des résultats.
- II. Promouvoir la démocratisation et le développement de la société civile en Afrique.
- III. Augmenter l'accès de la population aux informations économiques et sociales.
- IV. Créer, petit à petit, l'habitude de consulter les chiffres pour comprendre la réalité sociale.
- V. Provoquer, avec la contribution de l'État, l'apparition de nouvelles demandes sociales.

18. Indiquez, selon le texte, les affirmations correctes à propos de l'Afrique :

- I. La démocratie s'est imposée dans les pays qui ont accédé à une économie de marché.
- II. Les moyens de communication ont plus de liberté et occupent une place de plus en plus importante.
- III. Les instituts de statistique sont à la tête des transformations politiques et économiques.
- IV. Le débat démocratique est lié à l'augmentation de la puissance de la société civile organisée.
- V. L'accès à l'information de qualité est limité à Madagascar, dans le cadre du projet MADIO.

19. Indiquez les titres qui correspondent le mieux au texte :

- I. La statistique au service du débat démocratique en Afrique
- II. La promotion de l'espace public en Afrique : le cas du projet MADIO
- III. Statistique publique et démocratie : un exemple en Afrique
- IV. La démocratie dans les pays africains : la contribution des économistes
- V. L'État central et l'information de qualité en Afrique

20. Il y a des sujets communs aux textes I et II. Indiquez-les :

- I. L'éducation et la politique
- II. La fonction de la statistique
- III. La réflexion sur le débat public
- IV. L'exercice de la démocratie
- V. L'éveil à la citoyenneté